

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Infos mairie	Page 1 à 2
Carnet de deuil	Page 2
Epicerie	Page 2
Sporting Club	Page 3
La Souleïado	Page 3
Amicale	Page 4
Sudoku	Page 4

MÉMENTO

- **Mardi 15 mars:**
Repas « La Souleïado »
- **Mercredi 16 mars :**
Réouverture de l'épicerie
- **Dimanche 20 mars :**
1^{er} tour des élections
Printemps
- **Dimanche 27 mars :**
2^{ème} tour des élections
Passage à l'heure d'été



INFOS MAIRIE

Elections cantonales pour le canton de Grignan

1.2. Date des élections

L'élection des conseillers généraux aura lieu le dimanche **20 mars 2011** et en cas de second tour, le dimanche **27 mars 2011** dans les départements (à l'exception de Paris) et à Mayotte pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pourvoir aux sièges vacants.

1.3. Mode de scrutin

Les conseillers généraux sont élus pour six ans. Ils sont renouvelés par moitié tous les trois ans (art. L. 192 ou LO 457 à Mayotte). Un conseiller général est élu dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours. Toutefois pour ceux élus en mars 2011, leur mandat expirera en mars 2014 (loi n° 2010-145 du 16 février 2010 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux). Pour être élu au premier tour de scrutin, il faut recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu. Pour qu'un candidat ait le droit de se présenter au second tour, il doit avoir obtenu

au premier tour un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits dans le canton (depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales). Ce seuil reste fixé à 10 % pour Mayotte pour les élections de mars 2011.

Si un seul candidat remplit cette condition, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages après lui peut se maintenir au second tour. Si aucun candidat ne remplit cette condition, seuls les deux candidats arrivés en tête peuvent se maintenir au second tour. Si au moins deux candidats remplissent les conditions ci-dessus mais qu'un seul de ces candidats a fait acte de candidature pour le second tour, cette circonstance ne permet pas à un autre candidat présent au premier tour mais ne remplissant pas ces conditions, de se présenter au second tour.

Le présent mémento est disponible auprès des services du représentant de l'État, ainsi que sur le site Internet du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration : www.interieur.gouv.fr

Pass Provence

La Drôme Provençale, en partenariat avec l'Association de Développement Touristique du Haut Vaucluse (ADTHV) vient de mettre en place le « PASS PROVENCE ».

Ce passeport touristique donne droit à des réductions sur les entrées d'une quarantaine de sites de la Drôme Provençale et du Haut Vaucluse, ainsi que des entrées gratuites, des cadeaux... etc.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter :

Le CETEDP au 04-75-98-93-38,

info@dromeprovencale.fr

ou L'ADTHV au 04-90-65-06-41,

adthv@wanadoo.fr

Parution

La parution d'un livre sur Chamaret et sa région, intitulé « Histoire de Chamaret et de sa région ».

Ce livre est vendu au profit exclusif de l'ASTC (Association de Sauvegarde de la Tour de Chamaret) au prix de 29 €.

Pour le commander, il faut s'adresser au trésorier de l'association.

Monsieur Guy MOULET

Le Village

26230 CHAMARET

Tel : 09-60-05-66-04

Remboursement Taxe Intérieure de Consommation

Le remboursement partiel de la Taxe Intérieure de Consommation (T.I.C.) pour les achats de fioul des activités agricoles a été reconduit pour 2010.

Pour demander ce remboursement, vous devez renvoyer le dossier complet avant le 15 avril 2011. Les imprimés sont à votre disposition en mairie.

Débroussaillage et incinération des végétaux

Afin de limiter le risque d'incendie, pensez au débroussaillage préventif.

Nous vous rappelons que l'incinération de végétaux pendant les mois de février et mars est soumise à déclaration 5 jours avant le début des travaux.

Les imprimés sont à votre disposition en mairie. Vous pourrez consulter l'arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu et le débroussaillage préventif.

Elections cantonales

Elles se dérouleront le **20 mars 2011** pour le 1^{er} tour et le **27 mars 2011** pour le 2^e tour.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

CARNET DE DEUIL

Les membres du Petit Journal s'associent à la douleur et présentent leurs sincères condoléances à la famille Carvalho lors du décès de **Juliette**.

ÉPICERIE

L'épicerie « Chez Béatrice et Pascal » sera fermée du mercredi 2 mars 2011 au mardi 15 mars 2011 pour cause de changement de gérance.

REOUVERTURE le MERCREDI 16 MARS 2011 A 7H30 avec la nouvelle gérante : Annie Monier.

A très bientôt...

SPORTING CLUB

Article suite au concours de belote organisé par le Sporting Club de Montbrison.

« Malgré » le bel après-midi ensoleillé, 60 beloteurs se sont retrouvés dans cette salle des fêtes de Montbrison pour se disputer les nombreux lots mis en jeux par le Sporting Club.

Le club de foot remercie tous les participants ainsi que les donateurs.

Le concours s'est terminé par la victoire de :

- 1^{er} : Jean-André et Nounours
- 2^{ème} : Lucienne et Gislaine
- 3^{ème} : Greg et Steph
- 4^{ème} Blanc pour deux

A noter la performance de Madame le Maire qui termine à la 6^{ème} place !

LA SOULEÏADO

Après avoir contribué à la création du club en 1996 et passé de nombreuses années à la tête de l'association, Madame Odette Luighui a souhaité céder sa place de Présidente.

Les membres du Club la remercient vivement pour ses activités, sa bonne humeur, son dévouement.

Bienvenue aux jeunes retraités de 60 ans et aux jeunes encore qui ont rejoint le club.

Composition du bureau

Présidente d'honneur : Josette Béraud

Présidente : Marie-Claire Leleux

Vice Président : Pierre Allemand

Secrétaire : Aline Guérin

Secrétaire adjointe : Mireille Brunel

Trésorière : Eliane Brunet

Trésorière adjointe : Yvette Mancip

Conseil d'administration : Odette Salard, Odette Luighui, Andrée Rieu, Pierrette Dujolier, Ginette Charroin, Marie-France Cauvin.

Repas de la Souleïado à l'Auberge à Saint Pantaléon le mardi 15 mars à midi. Tous les renseignements seront donnés aux membres dans quelques jours.



BERNARD
Maçonnerie Générale

-Piscines
-Tennis

26770 MONTBRISON SUR LEZ Tél: 04.75.53.60.87

DOMAINE LA PELLEGRINE

Annie & Pierre GOURJON

CAVE-DÉGUSTATION
GÎTES EN DRÔME PROVENÇALE



QUARTIER LES OSTIÈRES

26770 MONTBRISON/LEZ

Tél/Fax: 04 75 53 57 21

dompellegrine@aol.fr

AMICALE MONTBRISONNAISE

L'assemblée générale de l'Amicale Montbrisonnaise a eu lieu le vendredi 18 février à 17 heures 30, à la salle des fêtes, en présence de madame Josette Béraud, notre Maire.

Devant une belle assistance, le Président adresse à toutes et à tous ses mots de bienvenue et donne lecture du bilan moral, sur les activités de l'année 2010.

En l'absence de notre trésorière démissionnaire, c'est Christine qui donne lecture du bilan financier.

L'assemblée approuve à l'unanimité les deux bilans présentés.

Pour les questions diverses, concernant les activités 2011, un programme détaillé sera présenté prochainement.

Renouvellement des membres du bureau, deux nouvelles personnes viennent renforcer notre équipe.

A 18 heures 30, les membres de l'amicale se réunissent pour élire le nouveau bureau :

Présidente d'honneur : Mme Josette Béraud
 Président actif : Mr Sylvain Bernard
 Vice-Présidente : Mme Christine Rambure
 Trésorier : Mr Jean Marie Leleux
 Trésorier adjoint : Mme Sandrine Brunet
 Secrétaire : Mr Denis Rambure
 Secrétaire adjointe : Melle Audrey Bernard

Membres : Mme Yvette Mancip, et Mr Frédéric Gamelin

A 19 heures, un apéritif dînatoire est offert à toutes les personnes présentes.

Le secrétaire

SUDOKU

		3			2	4	9	
2		5				8		3
		7	3	9			5	
		1			4		8	
9	8		5		7		3	4
	7		9			6		
	3			2	9	5		
5		8					9	7
	2	9	6			3		

**R & D
BESSON**

GARAGE AD

GARAGE BESSON
 26770 MONTBRISON SUR LEZ
 Tél. 04.75.53.56.59
 Fax 04.75.53.69.45



Vente neuf & occasion
 Réparation véhicules toutes marques

Prochain numéro du petit journal de Montbrison **Mercredi 6 avril 2011**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 28 mars 2011 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC webmaster@petit-journal-montbrison.com : Gabriel CARVALHO

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT